



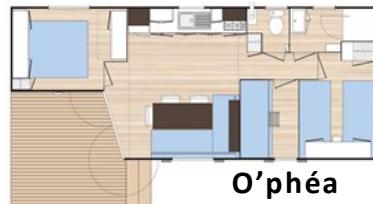
CAMPING « FLEURS DES CHAMPS »*** Le coudinier 17120 ARCES

www.campingfdc.com Tel 05 46 90 40 11 e-mail: contact@campingfdc.com

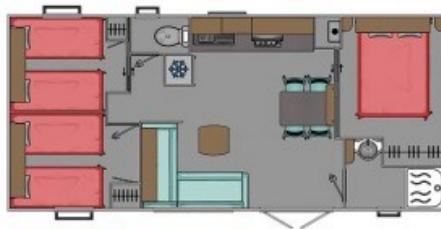
LES 6 PLACES



Fidji-lofty



O'phéa



Evolution

HÉBERGEMENTS LOCATIFS

Mobil-homes forme chalet de 2 chambres (2 - 4 places)

- **Vénus 4 places** (2003): 24,48m² : 6,12 x 4 + une terrasse au sol
- **Lodge-4 places** (2012): 22m² : 5,50 x 4 + terrasse de 11,25m² dont 8m² couvert et fermé

Mobil-homes forme chalet de 2 chambres (4 - 5 places) avec terrasse semi couverte

- **Riviéra 5 places** (2010): 27,50m²: 7,44 x 4 dont un lit en superposé
- **Lodge-5 places** (2014): 31m² : 8 x 4 dont 1 lit en superposé + place lit bébé

Mobil-homes forme chalet 3 chambres (6 places) avec terrasse semi couverte en façade

- **Fidji Lofty** (2013): 29,40m² : 7,35 x 4m dont 1 chambre en Mezzanine avec 2 lits de 80x190
- **O'phéa** (2008): 33,15m² : 9,32 x 4m dont 1 lit superposé dans une chambre + place lit bébé
- Nouveau** **Evolution** (2017): 35m² : 8,90 x 4m composé de 6 couchages + place bébé

Aménagement : Mobil-homes en très bon état ; *Couvertures et oreillers fournis.*

Chambre 1 : 1lit 140x190, penderie et rangement.

Chambres 2 : 2 lits 80x190 avec meuble rangement ou 3 lits dans Riviéra et Lodge-5

Chambres 3 : 2 lits 80x190 et rangement. (Modèles Evolution, O'phéa et Fidji Lofty)

Une cuisine : évier, meuble avec la vaisselle, plaque 4 feux gaz, four à micro-ondes,

placard de rangement, réfrigérateur + congélateur (sauf dans Vénus ; Lodge4 ; Riviéra)

Un salon avec baie vitrée, une table + tabourets ou chaises, une banquette, radiateur.

Un cabinet de toilette : lavabos, douche avec porte ; et un wc indépendant.

Salon de jardin et bain de soleil sur la terrasse

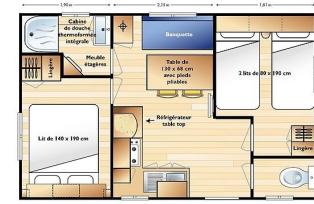
Tarif charges comprises : camping, électricité, gaz, eau chaude et froide, animations ; Taxe de séjour : 0,61€ / jour / pers majeur

Pas de frais de réservation ; Frais pour la constitution des dossiers Vacaf 15€

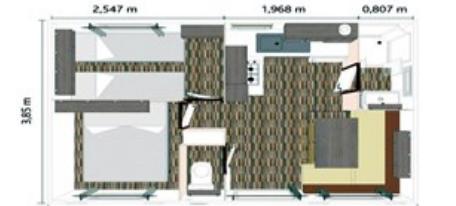
Chèques ANCV acceptés. Animal 10€/semaine ou 2€ la nuit ; Hébergements installés sur de grands emplacements délimités

Possibilité d'achat de draps jetables 6€ ; Location de lit bébé 10€ et kit bébé 20€/semaine (à réserver) Pas de télévision, mais vous pouvez apporter un lecteur

LES 4 PLACES

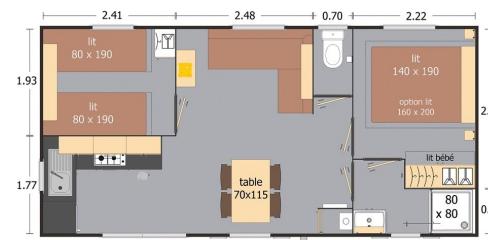


Vénus + terrasse au sol

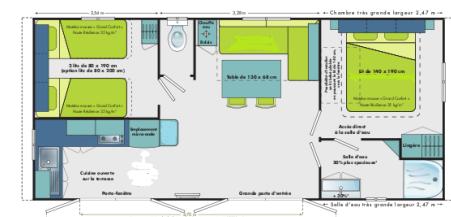


Lodge-4 + terrasse fermée

LES 4 - 5 PLACES



Lodge-5

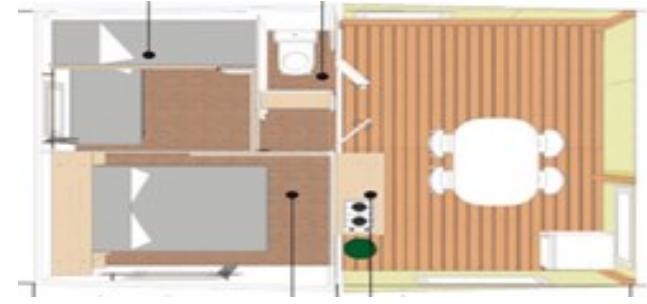


Riviéra

Bungalow Tithome (2011) : 20,80m² : 4,10m x 5,22m

Avec un wc ; sans salle de bain. (couvertures et oreillers fournis)

- Une cuisine: évier avec eau froide, meuble avec la vaisselle, plaque 2 feux gaz, four à micro-ondes, placard, réfrigérateur, salon de jardin + bain de soleil
- Chambre 1 :1 lit 140x190, penderie et meuble rangement
- Chambre 2 : 3 lits (80x180) un superposé ; un gigogne; un fixe; et rangement



TARIF 2017 en € HORS SAISON D'ÉTÉ Semaine du 1/04 au 10/06 et 2/09 au 5/11 Week-end du 1/04 au 8/07 et 26/08 au 5/11	1 NUIT H-week/ Week-end (vend à dim)	2 NUITS H-week/ Week-end (vend à dim)	3 NUITS 25/05 - 28/05	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES
Evolution 6pl		115 / 125	200	275	440	580
O'phéa 6pl - Fidjy-Lofty 6pl & lodge-5pl	60 / 65	105 / 115	180	265	420	560
Riviéra 5 pl		95 / 110	170	250	400	550
Lodge-4pl de 2 à 4 pers	50 / 55	90 / 100	160	240	380	500
Venus 4pl de 2 à 4 pers	45 / 50	85 / 95	145	220	330	450
Tithome 5pl voir Tarif saison			120			

Procédure de réservation : - Assurez-vous de la disponibilité du logement sur notre site internet « Disponibilités et Réservation » ou par téléphone.

Vous aurez le choix de faire une réservation en ligne avec le paiement de l'acompte par carte bancaire ou d'imprimer le contrat de location

« Téléchargement » puis le compléter et l'envoyer par courrier avec l'acompte de 25%.

Il est préférable auparavant, de mettre une option de réservation par téléphone ou par mail. L'option est conservée pendant 10 jours à votre nom .

!!! La réservation prend effet le jour de la réception du contrat signé avec les 25% d'acompte (si disponibilité) !!!

Camping classé 3 étoiles, catégorie Loisirs d'une capacité de 50 emplacements dont 35 sont classés Loisirs et 15 Tourisme avec 48 emplacements «grand confort».

Classement atout france du 29/06/2012 N°siret 39203329600014 Camping accessible aux handicapés moteurs sauf dans nos hébergements

CONTRAT DE GRÉ Á GRÉ pour une location en Hors Saison.

Entre les soussignés, il a été convenu et arrêté ce qui suit.

Monsieur et Madame : RICHÉ du Camping " Fleurs des champs " Le coudinier D114e 17120 ARCES sur gironde.

Agissant en qualité de propriétaire d'une part et

Monsieur :..... Madame :.....

domiciliés à

Adresse Mail Tel fixe et portable :.....

Agissant en qualité de locataire saisonnier d'autre part, loue un logement situé sur le terrain de camping :

"Fleurs des champs" à ARCES sur gironde en Charente maritime.

Validez votre choix en cochant UN OU PLUSIEURS DES 8 MODELES DE MOBIL- HOMES OU BUNGALOW

EVOLUTION de 6 places + esp bébé et terrasse en façade

O'PHEA de 6 pl + esp bébé et terrasse intégrée

LODGE-5 de 5 pl + esp bébé et terrasse en façade

RIVIÉRA 5 pl avec terrasse en façade

FIDJY-Lofty de 6 pl + esp bébé et terrasse en façade

LODGE-4 de 4 pl avec terrasse fermée

VENUS de 4 pl avec terrasse au sol

Les terrasses en façade ou intégrée sont équipées d'une couverture sur la moitié de la terrasse.

BUNGALOW TITHOME de 5 pl (2 chambres, une cuisine équipée et un wc mais pas de salle de bains)

Le prix de la location comprend :

- La location du logement, l'emplacement de camping, le stationnement du véhicule à côté du logement, l'électricité (6 ampères), le gaz, l'eau chaude et froide et l'accès aux activités et loisirs du camping. Équipement en bon état et comportant tout l'équipement en vaisselle et entretien nécessaire.

CONDITION DE LOCATION ET GARANTIES :

1- La location est conclue pour la période du à 15h au à 10h.

Le montant de la location est fixé à €.

2- Ce prix comprend toutes les charges sauf les frais de chauffage en été. La taxe de séjour sera à régler à votre arrivée.

3- Il est formellement reconnu par le locataire que cette location est conclue pour une occupation des lieux par personnes.

Au cas où ce nombre serait dépassé, le propriétaire se réserve le droit de résilier le présent contrat ou de demander des charges supplémentaires imposées par la modification du nombre d'occupants. L'accueil des visiteurs est réglementé.

4- *Le locataire arrête cette location et verse à titre d'acompte 25% du montant du loyer soit : € à l'ordre du camping.*

5- Le locataire doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile.*

6- Pour vous garantir d'une annulation ou interruption de séjour, mais aussi pour l'assurance RC du logement, nous vous conseillons de souscrire à :

L'assurance ffcc au tarif de 33,50€ à l'ordre de la ffcc. (Les conditions de l'assurance peuvent vous être envoyées par mail).

Le remboursement du séjour par l'assurance se fera uniquement si le solde de la location est réglé 1 mois avant votre date d'arrivée.

!!! Pour les personnes qui ne prennent pas l'assurance annulation

Si vous résiliez le contrat plus de 30 jours avant votre arrivée, l'acompte est conservé et le solde n'est pas exigé.

Si vous résiliez le contrat moins de 30 jours avant votre arrivée :

2 cas : - Lorsque le solde n'est pas réglé 1 mois avant l'arrivée, l'acompte est conservé et le solde est entièrement dû sans aucun recours.

- Lorsque le solde est réglé 1 mois avant l'arrivée, il vous sera remboursé :

: 1/2 du séjour (entre 30 et 16 jours) ; 1/4 du séjour (entre 15 et 8 jours) ; rien (entre 7 et 0 jours).

Si l'annulation est faite par le loueur, le double de l'acompte sera versé et celui-ci s'engage à proposer une solution de remplacement sauf cas de force majeur.
7- Le locataire, signataire du présent contrat conclu pour une période ne pouvant en aucun cas excéder la durée initialement prévue ne pourra, en aucune circonstance, se prévaloir d'un quelconque droit de maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

8- Le locataire s'engage à verser le solde de la location de€; 1 mois avant son arrivée ou au plus tard à son arrivée lors de la remise des clés, voir les conditions d'annulation en paragraphe 6.

9- Il est précisé que l'accueil des animaux familiers est autorisé mais réglementé (certaines races de chiens sont interdites sur les lieux recevant du public).
Nous contacter avant de signer

10- A l'arrivée du locataire, outre le loyer, *une caution de 100€ pour le ménage et 200€ pour le matériel sera demandée et ne sera productive d'aucun intérêt. Cette caution ne sera pas encaissée et sera rendue après inventaire des lieux le jour du départ ou rendue par courrier, déduction faite des dégâts éventuels du ménage mal fait ou de la perte d'objets. Si le cautionnement et la prise en charge de votre assurance s'avèrent insuffisant, le locataire s'engage à parfaire après estimation des dégâts en accord avec le propriétaire.*

11- Aucune réclamation du locataire ne sera prise en considération au-delà du deuxième jour d'occupation des lieux.

12- Si le preneur ne se manifeste pas, dans les 24 heures suivant la date d'arrivée prévue au présent contrat, l'engagement de location de la part du propriétaire devient nul. Le solde de la location sera exigé au locataire et l'acompte restera acquit.

13- La sous-location est interdite.

14- Chaque partie s'engage à se conformer et à respecter les clauses et conditions de ce contrat.

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Cmap 39 Av FD Roosevelt 75008 Paris ; www.cmap.fr ; consommation@cmap.fr ; 0144951140

En cas de désaccord entre les parties, le tribunal du loueur sera seul compétent pour juger des faits.

Les locataires s'engagent à respecter le règlement intérieur du camping affiché à l'entrée du camping et à l'accueil.

15- NOM DU LOCATAIRE : MonsieurMadame
se déclarent d'accord sur cette location après avoir pris connaissance du contenu de ce contrat, du prix demandé, du descriptif et apposent leurs signatures. Le contrat sera à envoyer au loueur accompagné de l'acompte.

16- Si la location a été conclue entre temps, le loueur retourne l'acompte par retour, après en avoir fait part par téléphone ou par mail.

A..... Le.....

Je déclare avoir pris connaissance du descriptif, des conditions générales de location saisonnière et les acceptent.

Lu et approuvé (mention manuscrite)

Les locataires (signatures)

(*) Pensez à vérifier si votre assurance responsabilité civile d'habitation couvre votre location de vacances.

L'assurance à la FFCC, valable pour l'année 2017, que nous vous proposons comprend l'assurance annulation et interruption de séjour, une responsabilité civile et une individuelle accident. - Je souscris en joignant un chèque de 33,50€ à l'ordre de la FFCC (ordre uniquement pour l'assurance).